



BRÈVES EUROPÉENNES

Commission et Conseil :

Migrations

Conseil européen :

Le 11 mai, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a répondu par écrit à la lettre du 26 avril du Président de la République française Nicolas Sarkozy et du Premier ministre italien Silvio Berlusconi concernant **la situation migratoire dans la région de la Méditerranée**.

Dans sa réponse, ce dernier a notamment souligné que l'acquis communautaire de Schengen devait être "préservé intégralement", mais qu'une réflexion devrait être menée concernant les "mesures permettant dans des situations exceptionnelles et strictement délimitées de suspendre temporairement la pleine application des dispositions de Schengen".

Il leur a annoncé son intention de mettre à l'ordre du jour trois questions soulevées pour le Conseil européen de juin :

- *la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'UE,*

« Il s'agit là d'un acquis communautaire fondamental, qui doit être préservé intégralement. A cet effet, il faut que les règles existantes relatives à la libre circulation des personnes soient appliquées de manière comparable dans tous les Etats membres, ce qui est essentiel pour assurer la confiance mutuelle.

Il faudra également tirer les leçons du système mis en place et évaluer son fonctionnement. En particulier, nous devons mener une réflexion quant aux éventuelles améliorations à apporter aux mesures permettant, dans des situations exceptionnelles et strictement délimitées, de suspendre temporairement la pleine application des dispositions de Schengen. »

Mai 2011



- **les règles relatives à l'asile**

Le Conseil européen a, à plusieurs reprises, appelé à mettre en place un système commun à l'horizon 2012. La Commission a soumis des propositions à cet égard et s'apprête à les revoir à la lumière des discussions menées au sein des instances compétentes. Dans ce contexte, il faudra aussi tenir compte de certains développements récents tel que le jugement de la Cour européenne des droits de l'homme qui a un impact direct sur Dublin II.

- **le développement d'un partenariat avec les pays de la rive sud de la Méditerranée et le contrôle de nos frontières extérieures.**

Cette correspondance a été mise en copie à :

1. Victor Orban dans la mesure où le Conseil JAI a un rôle important à jouer dans la préparation du Conseil européen.
2. José Manuel Barroso; la Commission venant de publier une communication importante sur le thème général de la migration et s'apprêtant à présenter des propositions plus concrètes avant le Conseil européen.

Commission :

Le 12 mai, les 27 ministres de l'intérieur ont examiné la situation en Afrique du Nord et les propositions de la Commission en matière d'immigration.

Celles-ci prévoient notamment la clarification de la gouvernance Schengen, la mise en place d'un service de gardes-frontières européens et un renforcement de l'agence Frontex.

Les ministres ont réaffirmé leur volonté de préserver l'acquis Schengen tout en approuvant l'idée de pouvoir rétablir des contrôles aux frontières en dernier ressort et dans des conditions strictes pour faire face aux afflux migratoires.

La Commissaire européenne en charge des Affaires intérieures, Cecilia Malmström, a précisé qu'il ne s'agissait pas de restreindre le principe de libre circulation mais d'"améliorer la clarté des procédures pour éviter des décisions unilatérales de l'un ou l'autre État membre".

Une prochaine réunion est prévue les 9 et 10 juin pour clôturer le dossier avant le Conseil européen de juin.

Danemark : rappel

Le 11 mai, le ministre des Finances danois, Claus Hjort Frederiksen, a annoncé que le Danemark allait rétablir des contrôles douaniers à ses frontières intra-européennes avec l'Allemagne et la Suède, afin de lutter contre l'immigration illégale et la criminalité organisée.



Suite à un entretien téléphonique le 13 mai avec le Premier ministre danois Lars Løkke Rasmussen, *le président de la Commission européenne José Manuel Barroso lui a adressé une lettre dans laquelle il demande aux autorités danoises de ne pas s'engager dans des mesures unilatérales de contrôles permanents des frontières.*

Etudes/Rapports :

Le Conseil de l'Europe a publié un rapport sur les défis que pose la résurgence de l'intolérance et de la discrimination en Europe. Le rapport fait le point sur la gravité des risques, en identifie les sources et formule une série de propositions pour "vivre ensemble" dans des sociétés européennes ouvertes.

Structuré en deux volets, "La menace" et "La réponse", ce rapport conclut sur 59 "propositions d'action", les 17 premières constituant des "recommandations stratégiques", et le reste des "recommandations spécifiques" adressées pour l'essentiel à l'Union européenne, au Conseil de l'Europe et à leurs États membres.

A SUIVRE...

Unsa

le **20 octobre** 2011

*je vote
pour les listes
Unsa*

Le **Service Public**
au **coeur**

UNSA itefa
UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES
UNSA itefa
<http://itefa.unsa.org>